## Les prix pour *Up* pro

Prix novembre 2019 (\*) - TVA exclue Cette fiche de prix fait intégralement partie des Conditions Spécifiques de votre Contrat avec Electrabel sa



Les prix qui vous sont facturés sont constitués des parties suivantes : le prix pour l'électricité, le prix pour le gaz, la redevance fixe, les coûts d'électricité verte et le cas échéant de cogénération, les Coûts de Réseau électricité et gaz (approuvés par la CREG et les régulateurs régionaux) et enfin les Suppléments (taxes et surcharges) fixés par les pouvoirs publics.

ELECTRICITE: PRIX D'ÉNERGIE FIXE - 4 ANS					
NORMAL	Novembre 2019				
Prix par kWh (c€/kWh)	6,610				
BIHORAIRE	Novembre 2019				
Prix par kWh heures pleines (c€/kWh)	7,625				
Prix par kWh heures creuses (c€/kWh)	5,603				
EXCLUSIF NUIT	Novembre 2019				
Prix par kWh (c€/kWh)	5,603				

GAZ : PRIX D'ÉNERGIE FIXE - 4 ANS
Novembre 2019
2,491

## ABONNEMENT - REDEVANCE MENSUELLE POUR LES SERVICES UP

Redevance mensuelle (€/mois, contribution Recupel incl.)

16,94

**COUTS ENERGIE VERTE (1)** Région Bruxelles-Capitale 0,920 Coûts énergie verte (c€/kWh)

ELECTRICITE - COUTS DE RÉSEAUX: UTILISATION DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION, DE TRANSPORT ET DE SUPPLEMENTS (2)									
		DISTRIBUTION				TRANSPORT	SUPPLEMENTS		
Gestionnaire du réseau de distribution	Normal	Bihoraire heures pleines	Bihoraire heures creuses	Exclusif nuit	Terme fixe		Cotisation sur l'énergie	Cotisation fédérale (3)	
Région de Bruxelles-Capitale	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(€/an)	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(c€/kWh)	
SIBELGA	7,98	7,98	5,70	5,01	12,54	1,89	0,19261	0,33863	

DROIT POUR LE FINANCEMENT OBLIGATIONS DE SERVICE PUBLIC. MONTANTS INDEXÉS POUR 2019.						
Région de Bruxelles-Capitale	(€/an)					
<= 1,44 kVA > 1,44 et <= 6 kVA > 6 et <= 9,6 kVA > 9,6 et <= 13 kVA > 13 et <= 18 kVA > 18 et <= 36 kVA > 36 et <= 56 kVA > 56 kVA	0,00 9,96 15,96 19,92 30,00 39,96 79,80 129,72					

GAZ - COUTS DE RÉSEAUX: UTILISATION DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION, DE TRANSPORT ET DE SUPPLEMENTS (2)											
		DISTRIBUTION								SUPPLEMENTS	
Gestionnaire du réseau de distribution	T1 0 - 5 000 kWh/an		T2 5 001 - 150 000 kWh/an		T3 150 001 - 1 000 000 kWh/an		Tarif pour l'activité de comptage		Coûts	Cotisation sur	Cotisation
de distribution	Terme fixe	Terme proportionnel	Terme fixe	Terme proportionnel	Terme fixe	Terme proportionnel	Relevé annuel	Relevé mensuel	Fluxys (4)	l'énergie	fédérale (3)
Région de Bruxelles-Capitale	(€/an)	(c€/kWh)	(€/an)	(c€/kWh)	(€/an)	(c€/kWh)	(€/an)	(€/an)	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(c€/kWh)
SIBELGA	3,36	2,200	54,36	1,185	879,72	0,638	16,08	610,75	0,153	0,12073	0,06122

OBLIGATIONS DE SERVICE PUBLIC (Région Bruxelles-Capitale)					
Calibre du compteur	(€/an)				
6 ou 10 m³/heure (5) 6 ou 10 m³/heure (6) 16 m³/heure 25 m²/heure 40 m²/heure 65 m²/heure 100 m³/heure 160 m³/heure > 160 m³/heure	2,64 9,36 22,80 56,28 112,56 281,52 391,44 502,68 726,60				

- (\*) Pirx valiables pour tout contrat conclus entre le 1er novembre 2019 et le 30 novembre 2019 et le 30 novembre 2019 et le 30 novembre 2019 et commercant au plus tard le 31 mai 2020.

  (1) Ces coids sont calculades de la manifere suiventre. O 3 PC pour le codit denergie verte ainsi que le codit cogénération pour le Région Flamandes. O correspond au prix par certificat et de view (thors TVA) pour l'étergrée verte à 71 € en Wallonie, à 100 € à Bruwelles et à 56 € en Flandres. Le prix par certificat et cogénération en Flandres vièblev à 25 €. Les codits sont adaptés en fonction des modifications légales et sont repris séparément sur la facture.

  (2) Les tarifs de réseau de distribution/transport applicables à partir du 23 corbbe 2019, sont approves par la CREG et les régulateurs régionaux (VREG, CWaPE et BRUGEL).

  (3) Pas sourins à la TVA.

  (4) Les codits sont adaptés en fonction des modifications légales et sont repris séparément sur la facture.

  (5) Les turifs des réseau de distribution/transport pour le paix naturel (codits Fluxys) sont estimés à 1,53 EURAMYh (hors TVA) pour 2019 comme publiés par Fluxys.

  (5) Lorsque la demière consommation annuelle standardisée calculée est inférieure ou égale à 5 000 kWh.

- Origine de l'électricité verte fournie dans le cadre de "Up pro" : sources d'énergie renouvelables (100 %).

